

Se préparer aux métiers de la santé avec l'APRADIS, c'est choisir une formation adaptée, de qualité et adopter la bonne stratégie pour réussir les concours d'entrée en écoles paramédicales.

■ OBJECTIF ET DEROULEMENT DE LA PREPA-CONCOURS

Son objectif est d'acquérir les connaissances générales et la méthodologie requises aux concours présentés, mieux connaître le métier choisi par la pratique de terrain, et s'entraîner à l'oral comme à l'écrit de façon à mieux appréhender les épreuves de sélection des concours.

La formation se déroule sur 8 mois et comprend :

360 H de cours théoriques en centre (sur 7 mois à raison de 24H/semaine).

210 H en entreprise (réparties sur 2 périodes de stage de 3 semaines)

Lieu de l'action : APRADIS – 6 rue des deux ponts – 80000 AMIENS

■ PROGRAMME DE LA PREPA-CONCOURS

↳ Module 1 : Préparation aux épreuves scientifiques	135 h
- Biologie	
- Physique	
- Tests d'aptitude numérique	
- Entraînements écrits - Concours blancs	
↳ Module 2 : Préparation aux épreuves de culture générale	135 h
- Techniques de production écrite	
- Tests d'aptitude logique, verbale et organisationnelle	
- Culture sanitaire et sociale	
- Entraînements – Concours blancs	
↳ Module 3 : Connaissance du métier et du secteur professionnel	300 h
- Culture professionnelle	
- Techniques orales	
- Stage en entreprise	

■ MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 02 mai sur le site Internet de l'APRADIS :

www.apradis.eu

Conditions d'accès : un dossier d'inscription est à compléter et renvoyer à l'APRADIS. Le candidat sera reçu pour un entretien oral de quinze à vingt minutes avec un formateur permanent. Cet entretien vise à vérifier le projet professionnel du candidat, les modalités de financement de la formation et les documents attestant les diplômes acquis.

Coût : Le montant global de l'action s'élève à **2160 € TTC** en cas de financement par le stagiaire (Tarif forfaitaire). Possibilité de paiement en 5 fois sans frais. Le règlement de 30 % de cette somme sera demandé au moment de l'inscription définitive. Autre financement de l'action : nous contacter.

Dans le cadre de séances de rééducation individuelles ou collectives, le psychomotricien évalue les capacités psychomotrices de son patient et recherche l'origine de ses problèmes. Il contribue ainsi à la réhabilitation et à la réinsertion psychosociale du patient et l'accompagne, ainsi que son entourage, tout au long d'un projet thérapeutique. Pour cela, il effectue des bilans réguliers dans son domaine d'activité. La rééducation proposée par le psychomotricien peut prendre différentes formes : son intervention peut notamment porter sur le mouvement, l'action, la communication, les émotions et les représentations....

■ LE CONCOURS D'ENTREE EN INSTITUT DE FORMATION DE PSYCHOMOTRICIEN

Le concours comprend deux épreuves :

- Une épreuve de biologie portant sur le programme de 1^{ère} et de terminale S, d'une durée de deux heures notée sur 20 points.
- Une épreuve de contraction de texte d'une durée de deux heures, notée sur 20 points.

Conditions d'accès : avoir 17 ans au 31 décembre de l'année du concours et être titulaire du bac ou d'un titre admis en équivalence.

■ LA FORMATION DE PSYCHOMOTRICIEN

L'ensemble de la formation se déroule sur trois ans et comprend un volume horaire total de 2 522 heures auquel s'ajoutent des enseignements d'anglais et d'initiation à l'informatique ainsi que le volume horaire consacré au suivi pédagogique des étudiants. La première année comprend six modules théoriques et un module pratique de psychomotricité de 712 heures au total. Le volume horaire des stages en première année est de 80 heures. La deuxième année comprend cinq modules théoriques, un module théorico-clinique et un module pratique de psychomotricité, de 645 heures au total. La troisième année est constituée d'un module théorique, d'un module théorico-clinique et d'un module pratique de psychomotricité de 485 heures au total.

■ LES INSTITUTS DE FORMATION DE PSYCHOMOTRICIEN DANS LE NORD DE LA FRANCE

<p>Lille Institut de Formation des Psychomotriciens Raymond Leclercq 57, Rue Salvador Allende Parc Eurasanté -« Le Caducée »- Bâtiment E CS 90035 59374 LOOS CEDEX Tél. : 03.20.17.21.40</p>	<p>Paris Faculté de médecine Paris VI - La pitié-Salpêtrière 91, boulevard l'Hôpital 75634 PARIS CEDEX 13 Tél : 01 40 77 98 44</p>
<p>Paris ISRP 19-25 rue Gallieni 92100 Boulogne Billancourt Tél. : 01 58 17 18 50 renseignements@isrp.fr</p>	<p>Les Mureaux IFP Campus Formation 1, rue Baptiste Marcet 78130 LES MUREAUX Tél : 01 30 91 84 66</p>

■ LES TEXTES DE REFERENCE : arrêté du 07 avril 1998.

Vous souhaitez en savoir plus ...

Connectez-vous sur le site du Ministère des Affaires sociales et de la Santé :

<http://social-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-la-sante/les-fiches-metiers/article/psychomotricien>